

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 156

présenté par

M. Potier, M. Echaniz, Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Philippe Brun, M. Aviragnet, M. Baptiste,
Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette,
M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul,
M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux,
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 8

Compléter l’alinéa 2 par la phrase suivante :

« Les schémas directeur régional des exploitations agricoles, dans leur déclinaison territoriale et de
filiales, s'inscrivent en cohérence avec cet objectif. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à assurer une déclinaison de l’objectif de
400 000 exploitations au niveau des schémas directeur régional des exploitations agricoles
(SDREA).